



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 40 - Août 2010

du 10 août 2010

AGENCE REGIONALE DE SANTE

Bilan quantifié de l'offre de soins –

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire - DRHM

Sommaire

1.	PREFECTURE de la Seine-Maritime.....	2
1.1.	D.R.H.M. ---> Direction des Ressources Humaines et des Moyens	2
	10-51-DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE services de la préfecture.....	2
	10-51-DELEGATION DE SIGNATURE EN ORDONNANCEMENT SECONDAIRE	4
	services de la préfecture annexe 1 à l'arrêté 10-51 du 9 aout 2010.....	4
2.	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE HAUTE-NORMANDIE	8
2.1.	Direction de l'organisation de l'offre de santé et de l'autonomie (DOOSA).....	8
	10-0788-Arrêté du Directeur Général de l'ARS de Haute Normandie du 06 août 2010 fixant le bilan quantifié de l'offre de soins.....	8

1. PREFECTURE de la Seine-Maritime

1.1. D.R.H.M. ---> Direction des Ressources Humaines et des Moyens

10-51-DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE services de la préfecture



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

ARRÊTÉ n°

10 - 51

Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

**Le Préfet
de la région de Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime**

VU :

- la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- le code des marchés publics ;
- le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- le décret du 8 janvier 2009 du Président de la République nommant M. Rémi CARON, préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- l'arrêté préfectoral n° 09-114 du 20 mars 2009 donnant délégation de signature à M. Jean-Michel MOUGARD, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- l'arrêté préfectoral n° 09-79 bis du 26 janvier 2009 de délégation de gestion du budget opérationnel de programme 307 "Administration territoriale : expérimentation CHORUS" ;
- l'arrêté préfectoral n° 09-171 du 8 octobre 2009 portant organisation des services de la préfecture ;
- l'arrêté préfectoral n° 10-12 du 18 janvier 2010 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire
- la convention portant délégation de gestion du 12 janvier 2010 conclue entre le Préfet de la Seine-maritime et la Préfète de l'Eure ;
- sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTÉ

Section 1- Crédits mis à disposition du Préfet de département et ordonnancés hors application Chorus

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. Marc RENAUD, directeur des ressources humaines et des moyens, en vue d'exercer les attributions dévolues au préfet du département de la Seine-Maritime dans le cadre de ses fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2 :

Pour l'exercice de la délégation consentie à l'article 1er du présent arrêté, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc RENAUD, délégation est successivement donnée, pour l'ensemble des crédits mis à disposition du préfet de département hors les crédits des programmes ordonnancés par le biais de l'application Chorus à :

- 1 - Mme Natacha BOURGHART-PARTIE, attachée, chef du bureau des finances et de la comptabilité,
- 2 - Mme Corinne SURAIS, attachée, adjointe au chef du bureau des finances et de la comptabilité,
- 3 - Mme Marie MATTARD, secrétaire administrative.

Article 3 -

Délégation est donnée aux directeurs de Préfecture ou à leurs collaborateurs ci-dessous mentionnés pour engager les dépenses dans la limite du seuil des marchés publics et attester le service fait pour les crédits relatifs aux budgets opérationnels de programme relevant de leurs domaines de compétences, hors BOP 307 « administration territoriale » à :

Mme Marie Christine VITET, Directrice de la Coordination et de la Performance de l'Etat ou, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Christophe DESDEVISES

Mme Christine MEIER, Directrice du SIRACED PC, ou en cas d'absence ou d'empêchement, M. Jean-Pierre PREVELLE

M. Jacques DEBRAY, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales ou, en cas d'absence ou d'empêchement, M. Roger THAERON ou M. Patrice ASSOCIE

- M. Thierry RIBEAUCOURT, Directeur de la Réglementation et des Libertés Publiques, ou en cas d'absence ou d'empêchement Mme Chantal GYS ou M. Eric SALORT

- M. Jérôme LE COMTE, adjoint au Directeur de Cabinet

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc RENAUD, délégation de signature est donnée pour engager les dépenses et attester les services faits pour les crédits alloués au titre de l'action sociale et relevant du BOP 176, successivement à :

- 1- Monsieur Alain LEPAGE, chef du bureau des ressources humaines
- 2 - Mme Catherine CABAUD, responsable du service d'action sociale du Ministère de l'Intérieur

Section 2 - Crédits mis à disposition du Préfet de département Seine-Maritime, chef-lieu de région sous application Chorus - centre de services partagés « plateforme Chorus »

Article 5 -

Pour la gestion et l'ordonnancement des recettes et des dépenses des programmes mis à disposition du Préfet de département, chef lieu de région via l'application CHORUS, délégation est donnée à :

Mme Natacha BOURGHART-PARTIE, attachée, chef du bureau des finances et de la comptabilité, responsable des engagements juridiques (valideur des engagements juridiques) aux fins d'engager les dépenses et certifier le service fait,

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Natacha BOURGHART-PARTIE, délégation est également donnée à Mlle Céline DACHEUX, secrétaire administrative, (valideur des engagements juridiques),

Mme Marie MATTARD, secrétaire administrative, aux fins de liquider les dépenses (responsable des demandes de paiements),

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie MATTARD, délégation est également donnée à Mme Valérie BLANCHARD, adjointe administrative, aux fins de liquider les dépenses (responsable des demandes de paiements).

Article 6 -

Délégation est également donnée, dans les limites de leur domaine de compétences pour engager et attester le service fait au sein des services prescripteurs, aux personnes désignées dans le tableau annexé (annexe1).

Article 7 -

Délégation de signature est donnée à l'ensemble des gestionnaires de la plateforme Chorus dont la liste figure en annexe 2 aux fins de certifier le service fait dans l'outil Chorus.

Article 8 -

Sont exclues de la présente délégation - section 1 et 2

tout acte relevant de la procédure de passation des marchés publics
les arrêtés portant attribution de subvention
les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre
les conventions avec les collectivités territoriales ou celles conclues avec d'autres partenaires de l'Etat
les décisions de gestion du domaine public (acquisition, aliénation, affectation)

Article 9 -

L'arrêté préfectoral n° 10-12 du 18 janvier 2010 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est abrogé.

Article 10 -

M. le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

ROUEN, le 9 AOUT 2010

Le Préfet,
 Pour le Préfet absent
 Le Secrétaire Général
 signé
 Jean-Michel MOUGARD

Annexe 2

LISTE DES PERSONNES DE LA PLATEFORME CHORUS HABILITEES A CERTIFIER LE SERVICE FAIT DANS L'OUTIL

Mme Natacha BOURGHART-PARTIE, valideur d'engagements juridiques
 Mme Céline DACHEUX, valideur adjoint d'engagements juridiques
 Mme Marie MATTARD, Valideur de demandes de paiement
 Mme Valérie BLANCHARD, Valideur adjoint de demandes de paiement

Mme Anne CAILLOT, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Marie-France FAUVEL, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Angela GOMES DE CARVALHO, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Angélique JOLLY, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Sarah LECONTE, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Kathy LEPETIT, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Christine NORMAND, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Christine SAUSSARD, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Nathalie SENECAL, gestionnaire chargée des prestations comptables
 Mme Brigitte SENIS, gestionnaire chargée des prestations comptables

Vu, pour être annexé à l'arrêté N°10-51

Le préfet,
Pour le Préfet absent
Le Secrétaire Général
 signé
 Jean-Michel MOUGARD

**10-51-DELEGATION DE SIGNATURE EN ORDONNANCEMENT
 SECONDAIRE**

services de la préfecture annexe 1 à l'arrêté 10-51 du 9 aout 2010

Objet de la délégation Service Prescripteur	Prescripteurs	Délégation en
<p><u>Prescripteur – bureau de la logistique et des moyens et gestion des actifs (dont EMIR)</u></p> <p>- Signature des bons de commande en cas d'urgence</p> <p>-----</p> <p>- Signature des bons de commande en cas d'urgence et validation de l'expression des besoins selon les seuils définis ci-dessous et attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense :</p> <p>1- dans la limite du seuil des marchés publics ou pour un montant inférieur à 10.000 euros TTC pour les bons de commande sur marchés</p> <p>2- pour 'un montant égal ou inférieur à 1 500 euros pour l'acquisition de fournitures diverses, y compris informatiques, mobilier et petits matériels et équipements</p> <p>3- Pour montant égal ou inférieur à 500 euros pour l'acquisition de petits matériels nécessaires au pôle technique</p>	<p>- M. Jean-Michel MOUGARD, secrétaire général,</p> <p>-----</p> <p>- Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens</p> <p>- Mme Séverine BIARD, secrétaire administrative de classe supérieure, chef de la section achats/approvisionnement</p> <p>- Mme Nadine DELAMOTTE, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe au chef de la section gestion immobilière</p>	<p>- M. Marc R humaines et</p>

Objet de la délégation Service Prescripteur	Prescripteurs	Délégation en
<p>----- - Emission des commandes dématérialisées dans le cadre des procédures d'asile</p> <p><u>Frais de représentation du corps préfectoral</u> -Engagement et Attestation du service fait</p> <p><u>Frais de représentation des services administratifs</u> - toutes dépenses</p> <p>- gerbes et médailles</p>	<p>- M. Pascal HUMBERT, contrôleur de classe normale des services techniques, responsable du pôle technique</p> <p>-----</p> <p>- Mme Sylvie TOULORGE, secrétaire administrative de classe supérieure, section séjour ou Mme Valérie BELLAOUAR, secrétaire administrative, section séjour</p> <p>)- M. le préfet)- M. Jean-Michel MOUGARD, secrétaire général,)- M. Pierre LARREY, secrétaire général adjoint,)- M. Jean-Christophe BOUVIER, sous-préfet, directeur de cabinet,)-M. François HAMET, secrétaire général aux affaires régionales)- M. Pierre ORY, sous-préfet du HAVRE,</p> <p>)-M. Christian GUEYDAN, sous-préfet de DIEPPE</p> <p>- Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens</p> <p>- M. Jean-Christophe BOUVIER, sous-préfet, directeur de cabinet,</p>	<p>-M. Philippe sous-préfet secrétaire ad humaines et</p> <p>- M. Bernard sous-préfet</p> <p>-- Mme Séve chef de la sec</p> <p>- M. Jérôme - Mme Brigit chef du burea</p>
<p><u>Prescripteur - sous-préfecture du HAVRE</u></p> <p>- Signature des bons de commande en cas d'urgence, - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense - Signature des bons de commande urgents, validation de l'expression des besoins et Attestation du service fait jusqu'à hauteur de 1 200 euros</p>	<p>- M. Pierre ORY, sous-préfet</p> <p>- Mme Dominique LEBRETON, adjoint administratif principal de 1ère classe</p>	<p>-M. Philippe sous-préfet - M. Dominic supérieure, cl</p>
<p><u>Prescripteur - sous-préfecture de DIEPPE</u></p> <p>- Signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense - Signature des bons de commande urgents, validation de l'expression des besoins et Attestation du service fait pour les dépenses engageant le budget de fonctionnement jusqu'à hauteur de 1 200 euros.</p>	<p>- M. Christian GUEYDAN, sous-préfet</p> <p>- M. Frédéric BAILLIEUL, adjoint administratif</p>	<p>- M. Bernard sous-préfet</p>
<p><u>Prescripteur - SGAR</u> <u>Assistance Technique Européenne</u></p> <p>- Signature des bons de commande urgents - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense</p>	<p>- M. François HAMET, secrétaire général aux affaires régionales, - M. Bruno DUMONT, chargé de mission, adjoint au SGAR</p>	<p>- M. Alain A modernisation - Mme Chris performance - Mme Olivia</p>

Objet de la délégation Service Prescripteur	Prescripteurs	Délégation en
<p><u>Prescripteur - SGAR (suite)</u></p> <p><u>Résidence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense <p>- signature des bons de commande d'un montant égal ou inférieur à 2 000 euros pour toutes dépenses d'équipement et tous frais d'entretien des parcs et jardins de la résidence (régie d'avances)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. François HAMET, secrétaire général aux affaires régionales - Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Mi
<p><u>Prescripteur - Bureau des ressources humaines</u></p> <p>Engagement et Attestation du service fait :</p> <p>Pour le règlement des honoraires médicaux,</p> <p>Pour les dépenses d'action sociale émergeant sur les crédits des <u>BOP 307 et 216</u></p> <p>les frais d'interprétariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Michel MOUGARD, secrétaire général - M. Alain LEPAGE, attaché principal, chef du bureau des ressources humaines - Mme Catherine CABAUP, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, responsable du SDASMI - Mme Françoise GIEL, secrétaire administrative de classe supérieure, service de l'immigration et de l'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Marc R humaines et
<p><u>Prescripteur - Actions interministérielles</u></p> <p><u>Bureau des affaires juridiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - validation de l'expression des besoins n'excédant pas 2 000 euros - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Dominique NGUYEN THANH, attachée, chef du bureau des affaires juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Marc R humaines et
<p><u>Prescripteur - " Préfet"</u></p> <p><u>Résidence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense <p>- signature des bons de commande d'un montant égal ou inférieur à 2 000 euros pour toutes dépenses d'équipement et tous frais d'entretien des parcs et jardins de la résidence (régie d'avances)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. Rémi CARON, Préfet de Région, Préfet du département de la Seine-Maritime - Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Mi
<p><u>Prescripteur - " secrétaire général"</u></p> <p><u>Résidence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense <p>Signature des bons de commande d'un montant égal ou inférieur à 2 000 euros pour toutes dépenses d'équipement et tous frais d'entretien des parcs et jardins de la résidence (régie d'avances)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Michel MOUGARD, secrétaire général de la préfecture - Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Pierre L - M. François - M. Jean-Ch
<p><u>Prescripteur – « secrétaire général adjoint »</u></p>		

Objet de la délégation Service Prescripteur	Prescripteurs	Délégation e
<u>Résidence</u> - Signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense - Signature des bons de commande d'un montant égal ou inférieur à 2 000 euros pour toutes dépenses d'équipement et tous frais d'entretien des parcs et jardins de la résidence (régie d'avances)	- M. Pierre LARREY, secrétaire général adjoint - Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens	- M. Jean-Mi
<u>Prescripteur- " Cabinet"</u> <u>Résidence du Directeur de Cabinet</u> - Signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense - Signature des bons de commande d'un montant égal ou inférieur à 2 000 euros pour toutes dépenses d'équipement et tous frais d'entretien des parcs et jardins de la résidence (régie d'avances) ----- <u>Communication</u> - signature des bons de commande en cas d'urgence - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense - liquidation des factures	- M. Jean-Christophe BOUVIER, sous-préfet, directeur de cabinet, - Mme Brigitte TRANCHARD, attachée principale, chef du bureau de la logistique et des moyens - M. Jean-Christophe BOUVIER, sous-préfet, directeur de cabinet	- M. Jean-Mi - M. Jérôme - Mme Brigit chef de burea - M. Georges interministér
<u>Délégation régionale à la formation</u> <u>BOP307 et 216</u> - Validation de l'expression des besoins - Attestation du service fait quel que soit le montant de la dépense <u>Prescripteur « réglementation »</u> <u>Bureau des élections (BOP 232)</u> signature des bons de commande en cas d'urgence et dans la limite du seuil des marchés publics ----- Validation des expressions de besoins, attestation du service fait	- Mme Carine BLEYON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, déléguée régionale à la formation - M. Thierry RIBEAUCOURT, Directeur de la réglementation et des Libertés Publiques ----- - Mme Hélène SANNIER, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef du bureau des élections	- M. Alain L humaines - M. Marc R humaines et M. Jean-Mi - Mme Isabel

Vu, pour être annexé à l'arrêté 10-51

Le préfet,

Pour le Préfet absent
Le Secrétaire Général
signé

Jean-Michel MOUGARD

2. AGENCE REGIONALE DE SANTE DE HAUTE-NORMANDIE

2.1. Direction de l'organisation de l'offre de santé et de l'autonomie (DOOSA)

10-0788-Arrêté du Directeur Général de l'ARS de Haute Normandie du 06 août 2010 fixant le bilan quantifié de l'offre de soins



ARRÊTÉ

fixant le bilan quantifié de l'offre de soins

VU la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010,

VU la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6121-1 à L. 6121-11, L. 6122-1 à L. 6122-21 et R. 6122-23 à R. 6122-44,

VU le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU l'arrêté du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie du 04 mai 2010 fixant le calendrier d'examen des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation,

VU l'arrêté du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Haute-Normandie du 25 mars 2010 fixant le volet « cardiologie et activités interventionnelles sous imagerie médicale » du SROS de Haute Normandie,

VU l'arrêté du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Haute-Normandie du 25 mars 2010 fixant la révision de l'annexe opposable du volet « psychiatrie et santé mentale » pour le territoire de santé Rouen-Elbeuf,

VU les arrêtés du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Haute-Normandie du 15 octobre 2009, fixant les volets « Soins de Suite et de Réadaptation », « Prise en charge des urgences et articulation avec la permanence des soins », « imagerie médicale » et « prise en charge des personnes âgées » du SROS de Haute Normandie,

VU l'arrêté du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Haute-Normandie du 13 mai 2009 fixant la révision de l'annexe opposable du SROS de Haute Normandie,

VU l'arrêté du directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Haute-Normandie du 30 mars 2006, fixant le schéma régional d'organisation sanitaire pour la région de Haute-Normandie,

Considérant que les autorisations d'installations en cours de validité sont réputées valoir autorisations d'activités de soins correspondantes,

Considérant la liste des activités de soins et équipements matériels lourds soumis à autorisation,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le bilan quantifié de l'offre de soins régionale pour les activités de soins et équipements matériels lourds relevant du SROS, est établi par territoire de santé comme il apparaît en annexe ci-après, pour :

la médecine,
l'Hospitalisation à Domicile,
la Chirurgie,
la Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale et les activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, activités de recueil, traitement, conservation de gamètes et cession de gamètes issus de don, activités de diagnostic prénatal,
les Soins de Suite et de Réadaptation,
la médecine d'urgences,
la réanimation,
les équipements matériels lourds,
la psychiatrie,
les activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie,
le traitement du cancer,
les soins de longue durée,
le traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique par épuration extra rénale,

ARTICLE 2: Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication en formulant :

un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,
un recours hiérarchique auprès de Madame la Ministre de la Santé et des Sports,
un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente,

ARTICLE 3 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie, est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Rouen, le 6 août 2010

P/Le Directeur Général
de l'Agence Régionale
de Santé de Haute-Normandie,
Le Directeur Adjoint

Monsieur FERRO

1*) - Bilan des objectifs en terme d'implantations pour l'activité de **médecine**

Territoires	Sites	Nombre implantations						Demandes nouvelles recevables	OQOS en volume annuel (nombre de séjours)	
		2010 autorisations			2011 SROS 3				OQE 2010 (ensemble CPOM)	OQT 2010-SROS 3
		Nbre	HC	HDJ	Nbre	HC	HDJ			
ROUEN ELBEUF	Rouen	5	X5	X5	5			0		
	Bois-Guillaume	3	X3	X3	3			0		
	Petit-Quevilly	1	X	X	0			0		
	Grand-Couronne	1	X		1			0		
	Barentin	1	X		1			0		
	Elbeuf	1	X	X	1			0		
	Louviers	1	X	X	1			0		
	Pont de l'Arche	1	X		1			0		
	Neufchatel-en-Bray	1	X		1			0		
	Gournay-en-Bray	1	X		0			0		
	Yvetot	1	X		2			1		
TOTAL	17			16			1	(124 246 à 130 618)	(124 246 à 130 618)	
LE HAVRE	Le Havre	3	X3	X	2			0		
	Harfleur	1		X	0			0		
	Montivilliers	1	X	X	1			0		
	Lillebonne	1	X	X	2			1		
	Fécamp	1	X		2			1		
	Pont-Audemer	1	X	X	1			0		
	Bolbec	1	X		1			0		
	St-Romain-Colbosc	1	X		1			0		
	TOTAL	10			10			2		
DIEPPE	Dieppe	1	X	X	1			0		
	St-Aubin-sur-Scie	1	X	X	1			0		
	Eu	1	X		1			0		
	St-Valéry-en-Caux	1	X		1			0		
	TOTAL	4			4			0		
EVREUX VERNON	Evreux	2	X2	X2	2			0		
	Vernon	1	X	X	1			0		
	Pacy-sur-Eure	1	X		1			0		
	Conches-en-Ouche	1	X		1			0		
	Bernay	1	X	X	1			0		
	Le Neubourg	1	X		1			0		
	Gisors	1	X	X	1			0		
	Les Andelys	1	X		1			0		
	Verneuil-sur-Avre	1	X		1			0		
	Rugles	0			0			0		
	Breteuil-sur-Iton	1	X		1			0		
TOTAL	11			11			0	(42 296 à 44 465)	(42 296 à 44 465)	

2°) – Bilan des objectifs en terme d'implantations pour l'activité d'Hospitalisation à domicile

Territoires	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
	2010 autorisations	2011 SROS 3	
ROUEN-ELBEUF	3	3	0
LE HAVRE	3	3	0
DIEPPE	1	1	0
EVREUX-VERNON	3	3	0
TOTAL	10	10	0

3°) – Bilan des objectifs en terme d'implantations pour l'activité de chirurgie

Territoires	Sites	Nombre implantations						Demandes nouvelles recevables	OQOS en volume annuel (nombre de séjours)		
		2010 autorisations			2011 SROS 3				Nbre	QOE 2010 (ensemble CPOM)	QQT 2010-SROS 3
		Nbre	HC	ACA	Nbre	HC	ACA				
ROUEN ELBEUF	Rouen	5	X5	X4	5			0			
	Mont-St-Aignan	1	X	X	1			0			
	Bois-Guillaume	2	X2	X	2			0			
	Elbeuf	1	X	X	1			0			
	Louviers	0	X		0			0			
	Yvetot	1	X	X	1			0			
	TOTAL	10			10			0	(76 334/80 248)	(76 334/80 248)	
LE HAVRE	Le Havre	2	X2	X2	2			0			
	Harfleur	0	X	X	0			0			
	Montivilliers	1		X	1			0			
	Lillebonne	2	X	X	2			0			
	Fécamp	2	X		2			0			
	Pont-Audemer	1	X	X	1			0			
	TOTAL	8			8			0	(34 761/36 543)	(34 761/36 543)	
DIEPPE	Dieppe	3	X2	X2	1			0			
	St-Aubin-Scie	2	X2	X	2			0			
	TOTAL	5			3			0	(9 176 / 9 646)	(9 176 / 9 646)	
EVREUX VEVRNON	Evreux	2	X2	X2	2			0			
	Vernon	1	X	X	1			0			
	Bernay	1	X	X	1			0			
	Gisors	1	X	X	1			0			
	TOTAL	5			5			0	(22 329 / 23 474)	(22 329 / 23 474)	

4°) – Bilan des objectifs en terme d'implantations pour l'activité de **gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale et activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, activités de recueil, traitement, conservation de gamètes et cession de gamètes issus de don, activités de diagnostic prénatal** :

Niv I : gynécologie obstétrique
Niv II : néonatalogie

Niv III : réanimation néonatale

Territoires	Sites	Nombre implantations						Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations			2011 SROS 3			
	MATERNITES	Niv III	Niv II	Niv I	Niv III	Niv II	Niv I	
ROUEN ELBEUF	Rouen	1	1		1	1		0
	Mt-St-Aignan		1			1		0
	Elbeuf		1			1		0
LE HAVRE	Le Havre	1			0		1	0
	Montivilliers	0		1	1		0	0
	Harfleur			1			0	0
	Lillebonne			1			1	0
	Fécamp			1			1	0
	Pont Audemer							
DIEPPE	Dieppe		1			1		0
	St-Aubin-sur-Scie			1			1	0
EVREUX VERNON	Evreux		1			1		0
	Vernon			1			1	0
	Bernay			1			1	0
	Gisors			1			1	0

Territoires de santé	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS 3	
ROUEN ELBEUF	Activité d'Assistance Médicale à la Procréation (art. R 2142-1 du CSP)	Nbre	Nbre	
	Rouen			
	Activités cliniques			
	a) Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	2	2	0
	b) Prélèvement de spermatozoïdes	2	2	0
	c) transfert des embryons en vue de leur implantation	2	2	0
	e) mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	0
Activités biologiques				

a) Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	0
b) Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :			
- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	2	2	0
- la préparation des ovocytes et la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	2	2	0
c) recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	0
f) conservation des embryons en vue d'un projet parental	2	2	0
g) conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui ci	2	2	0
d) préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	0
e) conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	2	2	0

Territoires de santé	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS 3	
LE HAVRE	Activité d'Assistance Médicale à la Procréation	Nbre	Nbre	
	Montivilliers			
	<u>Activités cliniques</u>			
	a) Prélèvement d'ovocytes en vue d'une assistance médicale à la procréation	1	1	0
	b) Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	0
	c) transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	0
	<u>Activités biologiques</u>			
	a) Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	0
	b) Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :			

	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	1	1	0
	- la préparation des ovocytes et la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	0
	f) conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	0

Territoires de santé	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS 3	
ROUEN ELBEUF	Activité de diagnostic prénatal	Nbre		
	Rouen			
	1) analyses de cytogénétiques y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	0
	2) analyses de génétique moléculaire	1	1	0
	3) analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire	1	1	0
	6) analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	0
	Bois Guillaume			
	1) analyses de cytogénétiques y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	0
	Montivilliers			
	1) analyses de cytogénétiques y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	0
	6) analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	0
	Le HAVRE			
	6) analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	0
	EVREUX VERNON LE HAVRE	EVREUX		
1) analyses de cytogénétiques y compris les analyses de cytogénétique moléculaire		1	1	0

5°) – Bilan des objectifs en terme de **soins de suite et de réadaptation**

TERRITOIRE de ROUEN ELBEUF	2010 autorisations		2014 SROS 3		DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES	MENTIONS COMPLEMENTAIRES AUTORISEES										
	SSR adultes	SSR enfants / adolescents	SSR adultes	SSR enfants / adolescents		SUR LES IMPLANTATIONS										
						affections de l'appareil locomoteur	affections du système nerveux	affections cardio vasculaires	affections respiratoires	affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	affections onco-hématologiques	affections des brûlés	affections liées aux conduites addictives	affections de la personne âgée polypathologique dépendante		
Rouen	2		2		0	1		1								
Petit-Quevilly	1		1		0											
Oissel	1		1		0											1
Bois-Guillaume	4		4	1	1	1	2	1	3**	1	1					1
Grand Couronne	1		1		0									1		
Mont-Saint-Aignan		1		1	0											
Sotteville-les-Rouen	1		1		0											1
Darnétal	1		1		0											1
St-Etienne-du-Rouvray	1		1		0											
Barentin	1		1		0											1
Yvetot	1		1		0											
Neufchatel-en-Bray	1		1		0											
Gournay-en-Bray	1		1		0											
St-Ouen-du-Tilleul	1		1		0											
St Aubin-les-Elbeuf	1		1		0			1								
Martot*	1		1*		0											
Louviers	2		2		0	1	1									1
Caudebec-les-Elbeuf		1		1	0	1	1		1	1						
Bourg-Achard	1		1		0											
TOTAL TERRITOIRE ROUEN ELBEUF	22	2	22	3	1	4	5	1+2Hp	2+ 1Hp	2	2			1		6
DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES POUR LES MENTIONS COMPLEMENTAIRES						0	1	0	0	0	1			0		0

*Le site de Martot est susceptible d'ici à 2014 de migrer vers St Aubin les Elbeuf

**autorisation accordée à l'hôpital Croix Rouge en attente de l'installation de l'activité sur le site de Bois Guillaume du CHU de Rouen

VOLUMES D'ACTIVITE

TERRITOIRE ROUEN ELBEUF	Nombre de journées		Nombre de venues	
	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3	OQ E 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3
	Soins de Suite et de réadaptation	348 433	407 893 à 427 221	34 052

TERRITOIRE du HAVRE	2010 autorisations		2014 SROS 3		DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES	MENTIONS COMPLEMENTAIRES AUTORISEES SUR LES IMPLANTATIONS								
	SSR adultes	SSR enfants / adolescents	SSR adultes	SSR enfants / adolescents		affections de l'appareil locomoteur	affections du système nerveux	affections cardio vasculaires	affections respiratoires	affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	affections onco-hématologiques	affections des brûlés	affections liées aux conduites addictives	affections de la personne âgée polyopathologique dépendante
Sites autorisés														
Montivilliers	1		1		0			1	1					
Le Havre	2		2		0	2	2							1
Harfleur	1		1		0		1	1				1		
Ste Adresse	1		1		0									
Gainneville	1		1		0									
Fécamp	1		1		0									1
Pont Audemer	1		1		0									1
Bolbec	1		1		0									
St-Romain-de Colbosc	1		*		0									
Angerville l'Orcher		1		1	0									
TOTAL TERRITOIRE DU HAVRE	10	1	9 à 10	1	0	2	3	1+1 HP	1 à 2**	1			1	3
DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES POUR LES MENTIONS COMPLEMENTAIRES						0	0	0	1	1			0	0

* un projet médical et coopératif avec le Groupe Hospitalier du Havre devra justifier du maintien de l'activité

** Une seconde implantation est envisageable dans le cadre d'un projet partenariat public-privé sur l'agglomération du Havre

VOLUMES D'ACTIVITE

TERRITOIRE DU HAVRE	Nombre de journées		Nombre de venues	
	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3
	Soins de Suite et de réadaptation	172 225	192 886 à 202 199	16 958

TERRITOIRE EVREUX VERNON					MENTIONS COMPLEMENTAIRES AUTORISEES											
	2010 autorisations		2014 SROS 3		DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES	SUR LES IMPLANTATIONS										
	SSR adultes	SSR enfants / adolescents	SSR adultes	SSR enfants / adolescents		affections de l'appareil locomoteur	affections du système nerveux	affections cardio vasculaires	affections respiratoires	affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	affections onco-hématologiques	affections des brûlés	affections liées aux conduites addictives	affections de la personne âgée polyopathologique		
Evreux					0											
Vernon	1		1		0											
St-Sébastien-de Morsent	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1				1
Les Andelys	1		**		0											
Bernay	1		1		0											1
Verneuil-sur-Avre	1		1		0											
Conches-en-Ouche	0		**		0											
Le Neubourg	1		**		0											
Breteuil-sur-Iton	1*		**		0											
Noyers	1		1		0											
Gisors	1		1		0											1
Brosville	1		1		0									1		
St-André de l'Eure	1		1		0	1	1									
TOTAL TERRITOIRE EVREUX VERNON	11*	1	8 à 10**	1	0	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	3
DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES POUR LES MENTIONS COMPLEMENTAIRES					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* autorisation sur le site de Breteuil accordée jusqu'au 31 décembre 2011 dans le cadre de la recomposition avec le CH de Verneuil

** 2 implantations pourraient être maintenues sous réserve d'un projet médical et coopératif entre

PROPOSITIONS DE VOLUMES D'ACTIVITE

TERRITOIRE EVREUX VERNON	Nombre de journées		Nombre de venues	
	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3
	Soins de Suite et de réadaptation	209 488	236 805 à 247 710	11 597

TERRITOIRE DE DIEPPE	2010 autorisations				2014 SROS 3				MENTIONS COMPLEMENTAIRES AUTORISEES SUR LES IMPLANTATIONS									
	SSR adultes		SSR enfants / adolescents		SSR adultes		SSR enfants / adolescents		DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES	affections de l'appareil locomoteur	affections du système nerveux	affections cardio vasculaires	affections respiratoires	affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	affections onco-hématologiques	affections des brûlés	affections liées aux conduites addictives	affections de la personne âgée polypathologique
Dieppe	1**		1		0			0										
St Aubin sur Scie	1		1		0			0										
Neville	1		1		0			0										
Eu	1		1		0			0										
St-Valéry-en-Caux	1		*		0			0										
TOTAL TERRITOIRE DE DIEPPE	6	0	4 à 5*	0	0			0	1	1	1 Hp							1
DEMANDES NOUVELLES RECEVABLES POUR LES MENTIONS COMPLEMENTAIRES									0	0	1	0	0	0	0	0	0	0

* un projet médical et coopératif avec le CH de Dieppe devra justifier du maintien de l'activité

** L'autorisation du CH de Dieppe est répartie sur 2 sites géographiques

PROPOSITIONS DE VOLUMES D'ACTIVITE

TERRITOIRE DE DIEPPE	Nombre de journées		Nombre de venues	
	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3	OQE 2010 (ens CPOM)	OQT 2014 SROS 3
Soins de Suite et de réadaptation	49 391	55 588 à 58 179	4 812	6 563 à 8 223

6°) – Bilan des objectifs en terme de médecine d'urgences

Territoires	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS 3	
ROUEN-ELBEUF	Services ou structures d'urgence			
	Rouen	3	3	0
	Petit-Quevilly	1	1	0
	Bois-Guillaume	1	1	0
	Neufchâtel en Bray***	0	0	0
	Elbeuf	1	1	0
	Louviers	1	1	0
	TOTAL	7	7	0
	SMUR, Antennes SMUR			
	Rouen	1	1	0
	Elbeuf	1	1	0
	TOTAL	2	2	0
	SAMU			
	Rouen	1	1	0
	Hélicoptère sanitaire			
	Rouen	0	1	1
TOTAL	1	1	0	

Territoires	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS 3	
LE HAVRE	Services ou structures d'urgence			
	Le Havre	1	2	0
	Harfleur *	1	0	0
	Montivilliers **	2	2	0
	Lillebonne	1	1	0
	Fécamp	1	1	0
	Pont-Audemer	1	1	0
	TOTAL	7	7	0
	SMUR, Antennes SMUR			
	Montivilliers	1	1	0
	Fécamp	1	1	0

Lillebonne	1	1	0
Pont-Audemer	1	1	0
TOTAL	4	4	0
SAMU			
Montivilliers	1	1	0
TOTAL	1	1	0

* le site d'HARFLEUR sera transféré au HAVRE (HPE) ** le site de MONTIVILIER est constitué d'un site adulte et d'un site pédiatrique

*** le site de Neufchâtel correspond à un centre de 1er soins

Territoires	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS 3	
DIEPPE	Services ou structures d'urgence			
	Dieppe	1	1	0
	Eu	1	1	0
	TOTAL	2	2	0
	SMUR, Antennes SMUR			
	Dieppe	1	1	0
	Dieppe sur le site de Eu	1	1	0
	TOTAL	2	2	0

Territoires	Sites	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
		2010 autorisations	2011 SROS	
EVREUX VERNON	Services ou structures d'urgence			
	Evreux	2	2	0
	Vernon	1	1	0
	Bernay	1	1	0
	Gisors	1	1	0
	Verneuil-sur-Avre	1	1	0
	TOTAL	6	6	0
	SMUR, Antennes SMUR			
	Evreux	1	1	0
	Vernon	1	1	0
	Bernay	1	1	0
	Gisors	1	1	0
	Verneuil-sur-Avre	1	1	0
	TOTAL	5	5	0
	SAMU			
	Evreux	1	1	0
	TOTAL	1	1	0

7°) Bilan des objectifs en terme de réanimation adultes

Territoires	Sites	Réanimation	Nombre implantations		Demandes nouvelles recevables
			2010 autorisations	2011 SROS 3	
ROUEN-ELBEUF	Rouen	Médicale	1	1	0
		Chirurgicale	1	1	0
		Polyvalente	0	1	1
		Cardiothoracique	1	1	0
		Neurochirurgicale	1	1	0
	Elbeuf	Réanimation polyvalente	1	1	0
LE HAVRE DIEPPE	Montivilliers	Médicale	1	0	0
		Chirurgicale	1	0	0
		Médico-chirurgicale	1	1	0
	Dieppe	Réanimation polyvalente	1	1	0
EVREUX-VERNON	Evreux	Réanimation polyvalente	1	1	0

8°) Bilan des objectifs en terme d'équipements matériels lourds

Territoires	Sites	Nombre implantation			Appareils			Demandes nouvelles recevables	
		2010 autorisations	2011 SROS 3	2014** SROS 3	2010 autorisations	2011 SROS 3	2014** SROS 3	Appareils	Implantations avec appareil
Scanographe à utilisation médicale (SCANNER)									
ROUEN-ELBEUF									
	Rouen	9	9 à 10	9 à 10	12	13	13	1	1
	Elbeuf	1	1	1	2	2	2	0	0
LE HAVRE									
	Le Havre	5	0	5	6	6	6	0	0
	Lillebonne	1	0	1	1	1	1	0	0
	Pont Audemer	1	1	1	1	1	1	0	0
	Fécamp	1	0	1	1	1	1	0	0
DIEPPE									
	Dieppe	2	2	2	3	3	3	0	0
EVREUX-VERNON									
	Evreux	3	2	2	4	4	4	0	0
	Vernon	1	1	1	1	1	1	0	0
	Bernay	1	1	1	1	1	1	0	0
	Gisors	0	1	1	1	1	1	0	0
Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique (IRM)									
ROUEN-ELBEUF									
	Rouen	5	5	5	7	8	8	1	0

	Elbeuf	1	1	1	1	1	1	0	0
LE HAVRE									
	Le Havre	4	4	4	5	5	5	0	0
DIEPPE									
	Dieppe	1	1	1	1	2	2	1	0
EVREUX-VERNON									
	Evreux	2	2	2	2	3	3	1	0
	Vernon	1	1	1	1	1	1	0	0
Gamma-caméra (caméra à scintillation munie ou non de détecteurs d'émission de position en coïncidence)									
ROUEN-ELBEUF									
	Rouen	2	2	2	6	6	6	0	0
LE HAVRE									
	Le Havre	1		1	4		4	0	0
DIEPPE									
		0	0	0	0	0	0	0	0
EVREUX-VERNON									
	Evreux	2	1	1	2	2	2	0	0
Tomographe à émissions de positions ou PET SCAN									
ROUEN-ELBEUF									
	Rouen	1	1	1	1	1 à 2*	1 à 2*	1	0
LE HAVRE									
	Le Havre	1		1	1		1	0	0
DIEPPE									
		0	0	0	0	0	0	0	0
EVREUX-VERNON									
	Evreux	1	1	1	1	1	1	0	0

Territoires	Sites	Nombre implantation			Appareils			Demandes nouvelles recevables	
		2010 autorisations	2011 SROS 3	2014** SROS 3	2010 autorisations	2011 SROS 3	2014** SROS 3	Appareils	Implantations avec appareil
Caisson hyperbare									
ROUEN-ELBEUF									
		0	0	0	0	0	0	0	0
LE HAVRE									
	Le Havre	1		1	1		1	0	0
DIEPPE									
		0	0	0	0	0	0	0	0
EVREUX-VERNON									
		0	0	0	0	0	0	0	0
Cyclotron									
ROUEN ELBEUF									
		0		1***	0		1***	1	1
LE HAVRE									
		0		0	0		0	0	0
DIEPPE									

		0		0	0		0	0	0
EVREUX VERNON									
		0		0	0		0	0	0

* selon recommandation SROS volet cancer

** une évolution des équipements à l'échéance 2014 fera l'objet d'une révision en 2011-2012

*** Sur réflexion interrégionale

9°) Bilan des objectifs en terme de **psychiatrie**

Territoires	Sites	Nombre implantation		Demandes nouvelles recevables	OQOS en volume annuel - journées	OQOS en volume annuel - places	
		2010 autorisations	2011 SROS 3				
ROUEN ELBEUF	psychiatrie générale						
					OQT 2011 SROS 03	OQT 2011 SROS 03	
		Structures d'hospitalisation complète					
		Sotheville-les-Rouen	1	1	0		
		Ymare	1	0	0		
		Les Damps	0	1	1		
		TOTAL	2	2	1		
		Structures d'hospitalisation de jour					
		Les Damps	0	1	1		
		Rouen	3	3	0		
		Grand-Quevilly	1	1	0		
		Petit-Quevilly	1	1	0		
		Sotheville-les-Rouen	2	2	0		
		St-Etienne-du-Rouvray	1	1	0		
		Darnétal	0	0	0		
		Elbeuf	1	1	0		
		Louviers	1	1	0		
		Mesnil-Esnard	1	1	0		
		Canteleu	1	1	0		
		Duclair	1	1	0		
		Pavilly	1	1	0		
		Notre Dame de Bondeville	1	1	0		
		Yvetot	1	1	0		
		Neufchâtel-en-Bray	1	1	0		
		TOTAL	17	18	1		
		Structures d'hospitalisation de nuit					
		Sotheville-les-Rouen	5	5	0		
		TOTAL	5	5	0		
Services de placement familial thérapeutique							
Intersectoriel	1	1	0				
TOTAL	1	2	1				
Appartements thérapeutiques							
		0	1	1			

TOTAL	0	1	2		
Centre de crise					
	0	1	1		
TOTAL	0	1	1		
Centre de post-cure psychiatrique					
	1	1	0		
TOTAL	1	1	0		
Structure d'HC				(227 947 à 239 637)	
Structure d'HDJ				(215 à 227)	
Structure d'HDN				6	

	Sites	Nombre implantation		Demandes nouvelles recevables	OQOS en volume annuel - journées	OQOS en volume annuel - places
		2010 autorisations	2011 SROS 3			
						OQT 2011 SROS 03
ROUEN ELBEUF	Psychiatrie infantile-juvénile					
	Structures d'hospitalisation complète					
	Sotheville-les-Rouen	1	1	0		
	TOTAL	1	1	0		
	Structures d'hospitalisation de jour					
	Jumièges	1	1	0		
	Bois-Guillaume	1	1	0		
	Petit-Quevilly	1	1	0		
	St-Etienne-du-Rouvray	2	2	0		
	Elbeuf	1	1	0		
	Louviers	1	1	0		
	Yvetot	1	1	0		
	TOTAL	8	8	0		
	Structure d'hospitalisation de nuit					
		0	0	0		
	TOTAL	0	0	0		
	Services de placement familial thérapeutiques					
	Rouen	3	3			
	Sotheville-les-Rouen	2	2			
			1	1		
	TOTAL	5	6	1		
	Structure d'HC				(3 270 à 3 438)	
	Structure d'HDJ				(101 à 107)	
	Structure d'HDN				0	

Territoires	Sites	Nombre implantation		Demandes nouvelles recevables	OQOS en volume annuel - journées	OQOS en volume annuel - places
		2010 autorisations	2011 SROS 3			
					OQT 2011 SROS 03	OQT 2011 SROS 03
LE HAVRE	psychiatrie générale					
	Structures d'hospitalisation complète					

Le Havre	2	2	0		
TOTAL	2	2	0		
Structures d'hospitalisation de jour					
Le Havre	5+1 Inter sectoriel	5+1 Inter sectoriel			
Lillebonne	1	1			
Fécamp	1	1			
TOTAL	8	8	0		
Structures d'hospitalisation de nuit					
Le Havre	1	1	0		
TOTAL	1	1	0		
Services de placement familial thérapeutique					
Le Havre	1	1			
Lillebonne	1	1			
		1	1		
TOTAL	2	3	1		
Appartements thérapeutiques					
Lillebonne	1	1			
		1	1		
TOTAL	1	2	1		
Centres de crise					
Le Havre	1	1	0		
TOTAL	1	1	0		
Centre de post-cure psychiatrique					
	0	1	1		
TOTAL	0	1	1		
Structure d'HC				(116 895 à 122 890)	
Structure d'HDJ				(172 à 180)	
Structure d'HDN				14	

LE HAVRE	Psychiatrie infanto-juvénile	Sites	Nombre implantation		Demandes nouvelles recevables	OQOS en volume annuel - journées	OQOS en volume annuel - places
			2010 autorisations	2011 SROS 3			
Structures d'hospitalisation complète							
	Le Havre	0	1	1			
	TOTAL	0	1	1			
Structures d'hospitalisation de jour							
	Le Havre	2	2				
	Lillebonne	1	1				
	Fécamp	1	1				
	Bolbec	1	1				
			1	1			
	TOTAL	5	6	1			
Structure d'hospitalisation de nuit							
		0	0				

TOTAL	0	0			
Services de placement familial thérapeutique					
Le Havre	3	3			
Lillebonne	1	1			
		1	1		
TOTAL	4	5	1		
Structure d'HC					(2 002 à 2 105)
Structure d'HDJ					(46 à 48)
Struture d'HDN					0

Territoires	Sites	Nombre implantation		Demandes nouvelles recevables	QOS en volume annuel - journées	QOS en volume annuel - places		
		2010 autorisations	2011 SROS 3		QQT 2011 SROS 03	QQT 2011 SROS 03		
DIEPPE	Psychiatrie générale	Structures d'hospitalisation complète						
		Dieppe	1	1	0			
		TOTAL	1	1	0			
		Structures d'hospitalisation de jour						
			1	2	1			
		TOTAL	1	2	1			
		Structures d'hospitalisation de nuit						
			0	0	0			
		TOTAL	0	0	0			
		Services de placement familial thérapeutiques						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
		Appartements thérapeutiques						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
		Centres de crise						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
		Centres de post-cure psychiatrique						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
		Structure d'HC				(19 043 à 20 019)		
		Structure d'HDJ				(37 à 39)		
		Struture d'HDN				0		
		Psychiatrie infanto-juvénile	Structures d'hospitalisation complète					
				0	0	0		
			TOTAL	0	0	0		
Structures d'hospitalisation de jour								
Dieppe	2		2	0				
TOTAL	2		2	0				
Structures d'hospitalisation de nuit								
	0		0	0				
TOTAL	0		0	0				
Services de placement familial thérapeutique								

Dieppe	1	1	0		
TOTAL	1	2	1		
Structure d'HC				0	
Structure d'HDJ					18
Structure d'HDN					0

Territoires	Sites	Nombre implantation		Demandes nouvelles recevables	QOS en volume annuel - journées	QOS en volume annuel - places		
		2010 autorisations	2011 SROS 3		QQT 2011 SROS 03	QQT 2011 SROS 03		
EVREUX VERNON	Psychiatrie générale	Structures d'hospitalisation complète						
		Evreux	1	1	0			
		Vernon	1	1	0			
		TOTAL	2	2	0			
		Structures d'hospitalisation de jour						
		Evreux	2	2				
		Vernon	1	1				
		Bernay	1	1				
		Verneuil sur Avre	1	1				
				1	1			
		TOTAL	5	6	1			
		Structures d'hospitalisation de nuit						
			0	0	0			
		TOTAL	0	0	0			
		Services de placement familial thérapeutique						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
		Appartements thérapeutiques						
		Evreux	3	3	0			
		Vernon	1	1	0			
		TOTAL	4	4	0			
		Centre de crise						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
		Centre de post-cure psychiatrique						
			0	1	1			
		TOTAL	0	1	1			
			Structure d'HC				(91 707 à 96 410)	
	Structure d'HDJ					(92 à 96)		
	Structure d'HDN					0		
Psychiatrie infanto-juvénile	Structures d'hospitalisation complète							
	Evreux	0	1	1				
	TOTAL	0	1	1				
	Structures d'hospitalisation de jour							
	Evreux *	1	1	0				
Vernon	1	1	0					
Bernay	1	1	0					

Les Andelys	1	1	0		
TOTAL	4	4	0		
Structures d'hospitalisation de nuit					
	0	0	0		
TOTAL	0	0	0		
Services de placement familial thérapeutique					
Evreux	1	1			
		1	1		
TOTAL	1	2	1		
Structure d'HC				(2 292 à 2 410)	
Structure d'HDJ				(44 à 46)	
Structure d'HDN				0	

* dont pédopsychiatrie adolescents

10°) Bilan des objectifs en terme d'activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire, en cardiologie

TERRITOIRE ROUEN ELBEUF	Niveau 1 Nbre d'implantations			Niveau 2 Temps maximum d'accès et permanence des soins	Niveau 3 volumes d'activité exprimés sous forme de fourchette: Actes (CDAM) 2011
	2009	2010	2011		
Activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie:					[3 680/3 868)
Angioplastie coronarienne					
Site de Rouen	2		2		
Rythmologie					
Niveau 2:					
Site d'Elbeuf	1		1		
Niveau 3:					
Site de Rouen	1		0		
Niveau 4:					
Site de Rouen	1		2		
USIC¹⁸					
Site de Rouen	2		2		
Site d'Elbeuf	1		1		

¹⁸ Les implantations d'USIC sont également mentionnées dans le volet Réanimation Soins Intensifs, Surveillance continue

Des modalités de coopération entre les établissements du territoire et/ ou avec ceux d'autres territoires seront à déterminer dans le cadre du projet médical de territoire et déclinés dans les contrats pluriannuels d'objectif et de moyens. Ces modalités concerneront notamment les accueils en urgence sur ragglortération rouennaise.

Le site actuel de niveau 3 en rythmologie sur le site de Rouen évoluera vers un niveau 4 en fonction des besoins et de l'élargissement des indications du DCI dans le respect des recommandations et de la réglementation en vigueur.

TERRITOIRE DU HAVRE	Niveau 1 Nbre d'implantations			Niveau 2 Temps maximum • d'accès et permanence des	Niveau 3 volumes d'activité exprimés sous forme de fourchette: Actes (CDANI) 2011
	2009	2010	2011		
Activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie					[1 599/1 681)]
Angioplastie coronarienne					
Site de Montivilliers	1		1	Organisation d'une permanence des	
Site du Havre	0		1		
Site de Harfleur	1		0		
Rythmologie					
Niveau 1:					
Site de Fécamp	1		1		
Niveau 2:					
Site d'Harfleur	1		0		

Site du Havre	0			1	
Site de Montivilliers	1			1	
Niveau 4:					
Site du Havre ¹⁴	0			1	
USIC »					
Site de Montivilliers	1			1	
Site de Harfleur	1			0	
Site du Havre	0			1	

¹⁴ le site correspond ici à l'agglomération
¹⁵ les implantations d'USIC sont également mentionnées dans le volet Réanimation, Soins Intensifs, Surveillance continue

Des modalités de coopération entre les établissements du territoire et/ ou avec ceux d'autres territoires seront à déterminer dans le cadre du projet médical de territoire et déclinés dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Regroupement de l'activité d'angioplastie coronarienne du site d'Harfleur sur le site du Havre.
 Possibilité d'évolution d'un établissement de l'agglomération havraise d'un niveau 2 vers un niveau 4 compte tenu des techniques d'ablation et d'élargissement des indications, sous réserve d'une activité suffisante et d'un plateau technique conforme aux recommandations.

TERRITOIRE DIEPPE	Niveau 1 Nbre d'implantations				Niveau 2 Temps maximum d'accès et permanence des soins	Niveau 3 volumes d'activité exprimés sous forme de fourchette: Actes (CDAM) 2011
	2009		2010	2011		
Activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie	0			0		[116/122]
Angioplastie coronarienne						
Rythmologie	1			1		
Niveau 2:						
Site de Dieppe	1			1		
USIC ⁷						
Site de Dieppe	1			1		

⁷ les implantations d'USIC sont également mentionnées dans le volet Réanimation, Soins Intensifs, Surveillance continue

Des modalités de coopération entre les établissements du territoire et/ ou avec ceux d'autres territoires seront à déterminer dans le cadre du projet médical de territoire et déclinés dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

TERRITOIRE EVREUX VERNON	Niveau 1 Nbre d'implantations				Niveau 2 Temps maximum d'accès et permanence des soins	Niveau 3 volumes d'activité exprimés sous forme de fourchette: Actes ((DAM) 2011
	2009		2010	2011		
Activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie						[612 / 643]
Angioplastie coronarienne						
Site d'Evreux	1			1		
Rythmologie						
Niveau 1:						
Site de Vernon	1			1		
Site de Bernay	1			1		
Niveau 2:						
Site d'Evreux	2			1		
Niveau 4:						
Site d'Evreux	0			1		
USIC »						
Site d'Evreux	2			2		

¹⁹ les implantations d'USIC sont également mentionnées dans le volet Réanimation, Soins Intensifs, Surveillance continue

Possibilité d'évolution du niveau 2 de rythmologie du site d'Evreux en niveau 4 compte tenu du développement des techniques d'ablation et de l'élargissement des indications sous réserve d'une activité suffisante et d'un plateau technique conforme aux recommandations. Pour cette activité, la coopération entre les deux établissements du site devra être finalisée.

Des modalités de coopération entre les établissements du territoire et/ ou avec ceux d'autres territoires seront à déterminer dans le cadre du projet médical de territoire et déclinés dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

11°) Bilan des objectifs en terme de traitement du cancer

TERRITOIRE DE ROUEN ELBEUF	Nombre d'implantations				Demandes nouvelles recevables	volumes d'activité 2013
	2010 autorisations	2011 SROS 3	2012 SROS 3	2013 SROS 3		
Chirurgie	8			8	0	
<i>Bois Guillaume</i>	2					
<i>Rouen</i>	5					
<i>Elbeuf</i>	1					
Chimiothérapie	7			7	0	
<i>Elbeuf</i>	1					
<i>Rouen</i>	5					
<i>Bois Guillaume</i>	1					
Radiothérapie	2			2	0	
<i>Rouen</i>	2					
Curiethérapie	1			1	0	
<i>Rouen</i>	1					
- Curiethérapie à bas débit (LDR) ou à débit pulsé (PDR)	1			1	0	
<i>Rouen</i>	1					
- Curiethérapie de prostate	1			1 à 2	1	
<i>Rouen</i>	1					
TOTAL					1	

TERRITOIRE DU HAVRE	Nombre d'implantations				Demandes nouvelles recevables	volumes d'activité 2013
	2010 autorisations	2011 SROS 3	2012 SROS 3	2013 SROS 3		
Chirurgie	5			5	0	
<i>Havre</i>	2					
<i>Lillebonne</i>	1					
<i>Fécamp</i>	1					
<i>Montivilliers</i>	1					
Chimiothérapie	3			3	0	
<i>Havre</i>	2					
<i>Montivilliers</i>	1					
Radiothérapie	1			1	0	
<i>Havre</i>	1					
Curiethérapie	1			1	0	
<i>Havre</i>	1					
TOTAL					0	

TERRITOIRE DE DIEPPE	Nombre d'implantations				Demandes nouvelles recevables	volumes d'activité 2013
	2010 autorisations	2011 SROS 3	2012 SROS 3	2013 SROS 3		
Chirurgie	3			3	0	
<i>Saint Aubin sur Scie</i>	2					
<i>Dieppe</i>	1					
Chimiothérapie	2			1 à 2	0	
<i>Saint Aubin sur Scie</i>	1					
<i>Dieppe</i>	1					
Radiothérapie	0			0	0	
Curiethérapie	0			0	0	
TOTAL					0	

TERRITOIRE DE EVREUX-VERNON	Nombre d'implantations				Demandes nouvelles recevables	Niveau 3 volumes d'activité 2013
	2010 autorisations	2011 SROS 3	2012 SROS 3	2013 SROS 3		
Chirurgie	2			2	0	
<i>Evreux*</i>	3					
<i>Vernon*</i>	1					
Chimiothérapie	2			2	0	
<i>Evreux</i>	2					
Radiothérapie	1			1	0	
<i>Evreux</i>	1					
Curiethérapie	0			0	0	
TOTAL					0	

* une implantation pour le CHI Eure Seine avec réalisation des activités sur les deux sites d'Evreux et Vernon.
Pour les établissements privés, deux implantations en attente du regroupement des deux cliniques sur un seul site

12°) Bilan des objectifs en terme de soins de longue durée

<i>Filière de soins gériatriques</i>	<i>SSR gériatriques</i>	<i>USLD redéfinies</i>		
<i>Implantations</i>	<i>Implantations</i>	<i>Implantations</i>	<i>Nombre de journées</i>	
			<i>Borne basse</i>	<i>Borne Haute</i>
Territoire Rouen-Elbeuf				
		1 (2009)		
2 (Rouen, Elbeuf)	6	5 (2010-2011)	156 150	164 250
Territoire Le Havre				

2 (Le Havre, Fécamp)	3	4	92 649	97 455
Territoire Dieppe				
1 (Dieppe)	1	1	45 110	47 450
Territoire Evreux - Vernon				
2 (Evreux, Gisors)	3	3 (2009) 2 (2010-2011)	76 340	80 300
Région				
7	13	16	370 249	389 455

13°) Bilan des objectifs en terme de **traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique**

Territoires	Sites	Centre d'hémodialyse				Unité de dialyse médicalisée				Hémodialyse ou Dialyse Péritonéale à domicile				Antennes d'autodialyse				TOTAL OQT 2011 SROS 3 (hors dialyse à domicile)
		2010 autorisations	2011 SROS 3	Demandes nouvelles recevables	OQE 2010 (ensemble CPOM)	2010 autorisations	2011 SROS 3	Demandes nouvelles recevables	OQE 2010 (ensemble CPOM)	2010 autorisations	2011 SROS 3	Demandes nouvelles recevables	OQE 2010 (ensemble CPOM)	2010 autorisations	2011 SROS 3	Demandes nouvelles recevables	OQE 2010 (ensemble CPOM)	
ROUEN ELBEUF	Bois-Guillaume	2	2	0		1	1	0						3	3	0		(368 à 445)
	Rouen	2	2	0				0								0		
	Petit Quevilly	0	0	0		1	1	0								0		
	Elbeuf	1	1	0				0								0		
	TOTAL	5	5	0	246	2	2	0	68	4	4	0		3	3	0	89	
LE HAVRE	Le Havre	0	1 ⁽¹⁾	0		0	0	0					4	4	0		(245 à 296)	
	Montivilliers	1	1	0		1	1	0							0			
	Harfleur	1 ⁽²⁾	0	0				0							0			
	TOTAL	2	2	0	161	1	1	0	41	2	2	0		4	4	0		58
DIEPPE	Dieppe	1	1	0		1	1	0					2	2	0		(74 à 89)	
	TOTAL	1	1	0	50	1	1	0	14	1	1	0		2	2	0		17
EVREUX VERNON	Evreux	1	1	0		1	1	0					3	3	0		(175 à 212)	
	Vernon	1	1	0				0		1	1	0			0			
	TOTAL	2	2	0	118	1	1	0	33	1	1	0		3	3	0		42

Le nombre d'antennes d'autodialyse pourra être augmenté en fonction des besoins justifiés dans les territoires de santé

(1) Lors du regroupement des cliniques François 1^{er} et Petit Colmoulin

(2) Jusqu'au regroupement des cliniques François 1^{er} et Petit Colmoulin